



COVID-19 : Politiques et mesures de prévention

Chez Logisbourg, nous demeurons actifs et agissons rapidement afin de protéger tous nos clients et employés.

Le Service à la Clientèle et appels de services

L'accès à nos bureaux sera fermé définitivement de façon à assurer la santé et sécurité de tous. Cependant, notre service à la clientèle demeure accessible en tout temps pour toutes demandes de services :

- ▶ Via notre ligne téléphonique 24h/24h au 418.623.4006
- ▶ Par courriel au info@logisbourg.com
- ▶ Directement sur notre site web <https://logisbourg.com/contact.asp>

Nous continuerons d'assurer un canal de communication constant et efficace avec notre clientèle.

- ⚠ Nous prioriserons, et ce jusqu'à nouvel ordre, les demandes nécessaires et urgentes. C'est-à-dire que toutes demandes d'amélioration locative ou d'esthétique seront reportées.
- ⚠ Nous encourageons tous les clients à nous faire part des problématiques urgentes pouvant survenir dans leur logement le plus rapidement, et ce, malgré le confinement. Nos équipes maintiendront ces interventions dans le respect et la sécurité de nos clients en prenant toutes les précautions nécessaires. Soyez assurés que nous prenons au sérieux cette situation.
- ⚠ Vous devez nous faire parvenir un document, une cession, une vignette, un paiement ou autres, appelez-nous! Nous serons en mesure de vous guider vers des outils efficaces mis en place spécialement à cet effet.

Santé et sécurité

- ⚠ Tous les espaces communs de l'ensemble de nos bâtiments (hall d'entrée, poignée de porte, intercom etc.) sont soigneusement désinfectés, et ce, plusieurs fois par semaine.
- ⚠ Les interventions de maintenance et de réparation jugées urgentes ou nécessaires seront maintenues tout en respectant les recommandations gouvernementales. Les locataires devront obligatoirement porter un couvre-visage lors des interventions et maintenir une distance de 2 mètres avec l'employé.
- ⚠ Les visites de logement s'effectueront dans la mesure du possible, via les outils technologiques disponibles (Skype, Facetime, photos, etc.). Cependant, si une visite est nécessaire, Les locataires devront obligatoirement porter un couvre-visage lors des interventions et maintenir une distance de 2 mètres avec l'employé.

Nous demeurons solidaires et travaillerons d'arrache-pied à maintenir un service à la hauteur de vos attentes.

La direction de Logisbourg